

Mercredi, 1 juillet 2009 - 9h28 Toute l'actualité

Crèches

De l'eau du robinet pour les bébés de Besançon

Besançon (Doubs) DE NOTRE CORRESPONDANT

Philippe Sauter | 01.07.2009, 07h00

A partir de la rentrée, Besançon sera la première ville de France à écarter intégralement les bouteilles d'eau de source ou minérale de ses crèches. La municipalité a aujourd'hui suspendu définitivement ses commandes d'eau de source destinée aux bébés. Une expérience suivie par d'autres villes françaises.

« Nous n'avons pas pris cette décision à la légère, explique Christophe Lime, adjoint au maire chargé du dossier. Nous sommes complètement sûrs de notre eau du robinet, même pour nos plus petits. »

Une économie considérable

La ville a fait ses calculs : « Nous consommions chaque année dans les crèches municipales 10 600 bouteilles d'eau de source, cela représente 16 m³ d'eau. Le coût annuel était de 2 000 €, il va passer à 16,60 € avec l'utilisation exclusive de l'eau du robinet. » Depuis plusieurs années, Besançon a engagé une politique de mise en valeur de son eau, d'abord par le dépôt d'une marque, la Bisontine, puis en lançant une eau pétillante, issue de son réseau, vendue en magasin et dans les restaurants. La mesure n'est pas du goût des producteurs d'eau de source et d'eau minérale. Luc Bayens, directeur du puissant groupe Neptune qui possède entre autres la Cristaline, marque utilisée jusqu'ici dans les crèches de Besançon, prévient : « Les règles prévoient que pour avoir une appellation biberon, la qualité de l'eau ne doit pas dépasser 10 mg de nitrates par litre. C'est le cas de notre eau, cela ne semble pas être celui de l'eau de Besançon. Cette ville risque très gros. Bordeaux a récemment eu des problèmes avec son eau touchée par une pollution médicamenteuse. Nous allons de toute façon alerter la Répression des fraudes. »

« Notre eau ne dépasse pas les 10 mg de nitrates par litre sauf en cas de problème particulier : de plus, il s'agit d'une simple recommandation, pas d'une règle ferme », répond Christophe Lime.

Le Parisien